Envoyé en préfecture le 04/03/2022
Reçu en préfecture le 04/03/2022
Affiché le
ID : 060-216004341-20220302-DELIB13_2022-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2022

OBJET : Création de 9 postes d'Adjoint d'animation dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, à temps non complet, à compter du 1er mars 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.

L'an deux mil vingt et deux,
le vingt-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :
Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame LENOIR, Madame LACROIX, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur GUÉTROT (installé après le point n°1), Madame CROS, Monsieur COSSON, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :
Madame SEBIH, absente excusée donne pouvoir à Madame BRETON.
Monsieur NÉRIN, absent excusé donne pouvoir à Monsieur le Maire.
Madame MOREL, absente excusée donne pouvoir à Monsieur TERRIER.
Monsieur KANOUTÉ, absent excusé donne pouvoir à Monsieur BRUVIER.
Madame BÉRAULT, absente excusée donne pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.
Madame DHÉDIN, absente excusée donne pouvoir à Monsieur LOUIS.
Monsieur LAMAAIZI, absent excusé donne pouvoir à Monsieur COSSON.
Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé donne pouvoir à Madame CROS.

Monsieur CORTÈS, absent.

Madame Colette LACROIX est désignée secrétaire de séance.

Publié le : 06/01/2026 10:34 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/47254

Envoyé en préfecture le 04/03/2022
Reçu en préfecture le 04/03/2022
Affiché le
ID : 060-216004341-20220302-DELIB13_2022-DE

Le Conseil,

Considérant l'accroissement d'activité au sein des services municipaux notamment suite à la crise sanitaire pour faire face à l'épidémie du COVID-19,

Considérant l'accroissement des mesures d'hygiène à respecter dans le cadre de la crise sanitaire, et notamment au sein des établissements accueillant des enfants,

Considérant le placement des écoles au niveau 3 du protocole sanitaire, interdisant le brassage entre les classes,

Considérant la volonté de la ville de solliciter l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale afin d'obtenir des prestations de la CAF,

Considérant l'obligation qui en découle de respecter les normes d'encadrement,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Créée 9 postes d'Adjoints d'animation, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, par voie contractuelle, dans les conditions suivantes :

- Contrat à durée déterminée dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité à compter du 1er février 2022,
- Temps non complet de 9h par semaines (4 fois 2h15)

Article 2 : Fixe le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), par référence à celui attribué au personnel communal, comme suit :

Filière Animation

- Cadre d'Emploi des Adjoints d'animation
- Groupe de Fonctions 1
- Sous-groupe de fonctions : C21 (Adjoint d'animation sans responsabilité d'un secteur).

Article 3 Autorise ces agents à effectuer, à la demande du Responsable de Service, des heures supplémentaires récupérées ou rémunérées par référence à l'indice 343 de la Fonction Publique Territoriale,

Les agents recrutés devront justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'animation.

Publié le : 06/01/2026 10:34 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/47254

Envoyé en préfecture le 04/03/2022
Reçu en préfecture le 04/03/2022
Affiché le
ID : 060-216004341-20220302-DELIB13_2022-DE

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 21/02/2022
Date de l'affichage : 02/03/2022
N° : 13/22

Nombre de votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Adopté à l'unanimité

Le Maire soussigné, ATTESTE
Que la présente délibération a été reçue
En sous-Préfecture le :
Publié le :
Pour le Maire et par délégation
la Directrice Générale des Services

Nathalie ANDRE

Le Maire,

MAIRIE DE MOUY (OISE)

Philippe MAUGER
Vice-président du Pays du Clermontois

Publié le : 06/01/2026 10:34 (Europe/Paris)
Par : Service Communication de Mouy
https://www.mouy.fr/documents_administratifs/47254